

Que signifie «peer-reviewed» (évalué par les pairs) dans le cadre d'une publication scientifique?

Le terme «Peer Review» désigne l'évaluation d'un travail scientifique – soumis pour publication – par des pairs, c'est-à-dire des experts de la discipline sur laquelle porte l'article. Vous trouverez une description détaillée [ici](#). La publication du travail dépend en grande partie de l'avis de ces pairs externes, parfois aussi appelés «Referees» (arbitres) ou «Reviewers» (experts); la plupart du temps, le travail est publié quelle que soit leur décision, cependant, il le sera peut-être dans une revue ayant une visibilité moindre. Instrument essentiel pour garantir la qualité des publications scientifiques, le principe du «Peer Review» (ou comité de lecture) est utilisé par toutes les revues scientifiques renommées.

La procédure est la suivante: l'auteur (ou les auteurs) envoie un manuscrit (généralement par voie électronique) à la revue dans laquelle il souhaite publier son travail. L'éditeur, le rédacteur ou le comité de rédaction évalue le manuscrit en première instance. Si l'article est jugé inapproprié, il est immédiatement rejeté. S'il est jugé potentiellement publiable, il est généralement envoyé à deux «pairs» chargés de rendre à l'éditeur une évaluation approfondie sur les qualités et lacunes du travail. Le comité de rédaction prend ensuite connaissance des évaluations et décide de publier ou non l'article. Si les évaluations sont contradictoires, le comité fait en général appel à un troisième avis, décisif. Les évaluations sont communiquées aux auteurs; en revanche, dans la plupart des cas, les noms des pairs ne sont pas divulgués.

Les revues peuvent être classées en deux catégories: celles qui utilisent ce procédé d'évaluation et celles qui ne l'utilisent pas. Les auteurs peuvent s'informer sur la question via le site internet des différentes revues, à la rubrique «Caractéristiques générales de la revue» ou «Instructions for authors». La publication dans une revue avec évaluation par les pairs ou publication avec évaluation par les pairs exigée par les programmes de formation postgraduée est à peu près identique à ce qui précède étant donné que toutes les revues utilisant ce procédé d'évaluation – à quelques exceptions près – soumettent l'ensemble des articles qu'elles reçoivent au processus décrit plus haut, y compris, en règle générale, les articles qu'elles ont elles-mêmes commandés, comme les compte rendus.

Toutes les revues renommées font appel à un comité de lecture: New England Journal of Medicine, JAMA, British Medical Journal, Surgery, Annals of Internal Medicine, etc.

La situation des revues suisses est la suivante (sans garantie; situation en janvier 2017):

- comité de lecture systématique: Swiss Medical Weekly, Swiss Medical Forum, Swiss Archives of Neurology, Psychiatry and Psychotherapy, Cardiovascular Medicine
- comité de lecture pour certaines rubriques: Revue Médicale Suisse (confirmation requise dans tous les cas)
- comité de lecture non systématique (au cas par cas): Primary and Hospital Care, PRAXIS (pour chaque article, l'indication «comité de lecture» est requise), der informierte @rzt, la gazette médicale
- situation peu claire: Care Management